

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIMDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois Adresse de l'entreprise : 12-14 AV LOUIS DOMERGUE - MONTGERALD IMM TRIDENT B/Durée de l'exercice précédent si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 31/12/2020	Exercice N-1			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	CQ	2 405	764	1 641	2 122
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 439	532	907	1 386
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	34 617	6 415	28 202	582
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	10 000		10 000
Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières	BH		BI	30 692		30 692	34 687	
TOTAL (II)		BJ	BK	79 153	7 711	71 442	38 778	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	43 871		43 871	35 928
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	126 808	28 780	98 028	95 608
		Autres créances (3)	BZ	CA	127 253		127 253	39 557
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	883		883	1 984	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	10 740		10 740	16 913	
	TOTAL (III)	CJ	CK	309 555	28 780	280 775	189 989	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	388 708	36 491	352 217	228 766	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM

Néant

			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 500)	DA	500	500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)		DD	50	50	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG			
	Report à nouveau		DH	(2 552)	8 570	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	69 740	(11 122)	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées		DK			
		TOTAL (I)	DL	67 738	(2 002)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
		TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	353		
	Provisions pour charges		DQ			
		TOTAL (III)	DR	353		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	11 207	2 580	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	113 101	109 161	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	68 027	41 738	
	Dettes fiscales et sociales		DY	47 900	49 669	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	43 892	27 619	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
	TOTAL (IV)	EC	284 127	230 768		
	Écarts de conversion passif (V)		ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	352 217	228 766		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	1F			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	171 025	121 607	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	11 053	2 397		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM						Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				Exercice N-1		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF	
		services	FG	353 322	FH		FI	527 806
	Chiffres d'affaires nets	FJ	353 322	FK		FL	527 806	
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	157	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	390	
	Autres produits (1) (11)					FQ	37	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	528 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	101	
	Variation de stock (marchandises)					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
	Autres achats et charges externes (3)					FW	281 157	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	3 105	
	Salaires et traitements					FY	224 817	
	Charges sociales (10)					FZ	29 938	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 035
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	28 780
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	74	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	540 226	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(12 226)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	4		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(4)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(12 230)		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM		Néant <input type="text"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 198	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	3 996	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 996 1 198	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	461 90	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	3 927	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	353	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 741 90	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(745) 1 108	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	16 142	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	377 561 529 198	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	307 822 540 320	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	69 740 (11 122)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	36	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	A9
dont cotisations facultatives Madelin		A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amendes et pénalités	60			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	401			
VCN actif cédés	3 927			
Provisions pour amendes et pénalités	353			
PX cession actifs		3 996		
TOTAL GENERAL	4 741	3 996		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
TOTAL GENERAL				

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM

Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations							
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	2 405	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	1 439	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers				KV		KW		KX			
		Matériel de transport				KY		KZ		LA	34 316		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 297	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	5 736	LO		LP	34 316		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U		8V		8W	10 000		
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	34 687	1U		1V	1		
	TOTAL IV					LQ	34 687	LR		LS	10 001		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	42 829	ØH		ØJ	44 317			
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4					
					Par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ	2 405	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	1 439	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV	3 996	MP	30 320	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	4 297	MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III					IY	3 996	NG	36 056	NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					IØ		ØX	10 000	ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	3 996	2E	30 692	2F		2G	
	TOTAL IV					I3	3 996	NJ	40 692	NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	7 992	ØK	79 153	ØL		ØM		

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	283	EL	481	EM		EN	764
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	53	QA	480	QB		QC	532
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI	2 357	QJ	69	QK	2 288
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 715	QM	412	QN		QO	4 127
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 768	QV	3 249	QW	69	QX	6 947
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	4 051	ØP	3 730	ØQ	69	ØR	7 711

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4	
	inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO	
Total général (I + II + III+IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant à la fin de l'exercice
			Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	353	4R		4S 353
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z	TV	353	TW		TX 353
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T 354	6U 28 780	6V 354	6W 28 780		
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B 354	TY 28 780	TZ 354	UA 28 780		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 354	UB 29 132	UC 354	UD 29 132		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE 28 780	UF 354				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ 353	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	30 616	30 616	
	Autres créances clients		UX	96 192	96 192	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI			
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 000	1 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	7 766	7 766	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 558	1 558
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN		
		Divers		VP	2 337	2 337
	Groupe et associés (2)		VC	113 254	113 254	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 338	1 338	
	Charges constatées d'avance		VS	10 740	10 740	
	TOTAUX			VT	295 493	295 493
	RENVois	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD		
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE			
			VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	11 207	11 207		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	68 027	68 027		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 971	2 971		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32 789	32 789		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9 095	9 095	
	Obligations cautionnées		VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 044	3 044	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	42 402	42 402		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 490	1 490		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX			VY	171 025	171 025	
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		VL	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N, clos le : 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés		WA 69 740
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WB
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WD	165
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	WE	165
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WF	165
	Amendes et pénalités	WG	60
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI	RA	60
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)	RB	60
		XX	60
		XZ	60
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		L7	
Moins-values nettes à long terme		I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		ZN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)		WN	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		WO	
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		XR	
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		WQ 353	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage		Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		Y3	
TOTAL I		WR 86 459	
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.		WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		WH
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		WP
	Régime des sociétés mères et des filiales		WW
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		XB
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*		I6
	Majoration d'amortissement		WZ
	Abattement sur le bénéfice et exonération de l'impôt		XA
	Entrepris nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		XZ
	Entrepris nouvelles 44 sexies		ZY
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		XD	
Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)		XF	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		XG	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)		YI	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL	
Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD	
Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage		Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		XI 86 459	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)		XL	
RÉSULTAT FISCAL		XO 86 459	

**10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM				Néant <input checked="" type="checkbox"/>
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges				
		8X		8Y
		8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9B		9C
Provisions pour dépréciation				
		9D		9E
		9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9H		9J
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9S		9T
TOTALAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO
			ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2021

Désignation de l'entreprise : **EXPERTIM** Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	8 570	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
						- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(11 122)		Dividendes	ZE		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
	TOTAL I	ØF	(2 552)		Report à nouveau	ZG	(2 552)	
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			
					TOTAL II			(2 552)

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)		J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	54 954	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8	10 700	XQ	10 700	
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	86	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	7 661	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES		ST	103 960	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	177 360	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	1 588	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		9Z	2 750	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	4 339	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	21 465	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	7 614	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2019)				ØB	77 556	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	75 348	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
				Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
				Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	43227153400070	

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM

 Néant

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1	VEHICULE HYLUX 01/11/2020	3 996		69	3 927
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)	
7		8	9	10			11	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1	3 996	69	69				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)		69				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (1)						

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM

Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM

 Néant

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réerves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**DÉTERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : EXPERTIM

Néant

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020

Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	2
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	353 322
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	353 322

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	93
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	19 761
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	19 854

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	38 778
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	128 789
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 158
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	168 724

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	204 451
-----------------------------	------------------------------------	----	---------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	204 451
---	----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EY	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	353 322	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	du	GY	01/01/2020
	au	GZ	31/12/2020
Date de cessation	HR		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2021

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="100"/>
---	----	--------------------------------	--	----	----------------------------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>
---	----	----------------------	--	----	----------------------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



DGFIP N° 2065 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01/01/2020 et clos le 31/12/2020 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: EXPERTIM SIRET 52224682600039

Adresse du siège social: Ancienne adresse en cas de changement:

12 AVENUE LOUIS DOMERGUE
IMM TRIDENT - MONTGERALD FORT DE FRANCE 97200**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01/01/2014

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SA GROUPIMO
12 AVENUE LOUIS DOMERGUE IMM TRIDENT MONTGERALD FORT DE FRANCE 97200 SIRET 43227153400070**B ACTIVITE**

Activités exercées Nettoyage courant des batiments Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**1 Résultat fiscal** Bénéfice imposable à 31 % Bénéfice imposable à 28% 48 339 Bénéfice imposable à 15% 38 120

Déficit Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franchesEntreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies Société d'investissement immobilier cotée Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

ECF Nom et adresse du prestataire

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

S/I : (Société/Indépendant) : Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:

Visa : CGA Visa : Viseur conventionné N° d'agrément :

Nom : Tél :

Adresse :

